



Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

9 septembre 2019 – 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Nicolas Godinot (président sortant), Mme Laure Panchaud, M. Sandro Patronaggio (président coopté)
- Professionnels :** M. Jean-Daniel Conus (directeur), Mme Barbara Dutruit, Mme Clémentine Goy, Mme Emirjeta Tashi
- Organisations :** Mme Axelle Mueller
- Autorités politiques :** M. Musa Kamenica (vice-président)
- Excusés/absents :** M. Nicolas Di Giulio, M. Abdelbagi Jibril, M. Bertrand Picard, Mme Joëlle Wagnières

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 22 mai 2019
3. Projets 2019-2020
 - A. Visibilité de la CET
 - B. Exposition « littering »
 - C. Jardin
 - D. Repas CET
 - E. Remplacement de Mme Wagnières
4. Nouveaux sujets
 - F. Détaguage
 - G. Repas au grand V
5. Décisions, suites à donner
6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction.
Démission de M. Godinot
Élection d'un-e nouveau-elle membre en qualité de président-e
Candidature de M. Patronaggio
Présentation des nouveaux membres possibles
Mme Laure Panchaud et M. Nicolas Di Giulio
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
8. Divers et propositions individuelles

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
Ouverture de la séance à 18h35, l'ordre du jour est adopté.
Les salutations de M. Picard nous sont transmises par M. Conus.
Un tour de table est réalisé pour présenter les différents membres.
- 2. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 22 mai 2019**
Le PV est adopté sans modification.



3. Projets / 2019-2020

- A. Visibilité de la CET.
- B. Exposition « littering ».
- C. Jardin
- D. Repas CET
- E. Remplacement Mme Wagnières

4. Nouveaux sujets

- F. Détaguage
- G. Repas au grand V

5. Décisions, suites à donner

A. Visibilité de la CET

Il n'y a pas eu de suite quant à la possibilité de participer à la « Caravane de quartier » présente à la Sallaz début septembre.

M. Godinot transmet le compte Google avec les flyers en PPTX et les différents documents au prochain président.

Il n'est pas donné suite au désir de changement d'adresse mail.

Pour le quart-professionnels, **M. Conus** invitera les enseignants 7-8P du site de Coteau-Fleuri à rejoindre la CET.

B. Exposition « littering »

M. Kamenica s'approche de **M. Picard** pour reprendre le projet de l'exposition

Une nouvelle date sera fixée par **M. Conus** selon l'avancée du projet

M. Geçici (chef concierge) sera contacté pour voir si son équipe serait favorable à rendre visible le volume de déchets pendant une semaine. Cette action existe déjà au Centre de loisirs et pourrait se joindre à l'exposition.

C. Jardin

Mme Tashi transmet qu'il y a un accord de principe avec plusieurs enseignants de sciences. Le contact est pris avec « Reespir ».

Mmes Rihs, cheffe de fil de sciences, et Tashi sont en discussion pour l'avancée de ce projet.

D. Repas CET

Pour clôturer la présente Commission présidée pour la dernière fois par M. Godinot, un repas est organisé pour les membres.

E. Remplacement de Mme Wagnières

Mme Mueller remplace Mme Wagnières durant son congé maternité.

F. Détaguage

Il y a eu une réunion avec M. Mosini, responsable de la Ville pour l'architecture des bâtiments scolaires en présence de **M. Patronaggio**, M. Geçici et **Mme Wagnières**. L'accord a été donné à la FASL pour pouvoir réaliser des fresques. L'entier des murs, face et dos, seront repeints. Les références des couleurs seront transmises à M. Geçici et son équipe pour que l'entretien puisse être fait selon le vieillissement.

L'accord formel est encore attendu pour les budgets.

Mme Mueller demande de savoir au plus vite quand les budgets seront alloués afin de prévoir des dates et de pouvoir mobiliser les jeunes de Grand V.

G. Repas au Grand V

M. Patronaggio demande si pour le repas du jeudi, il serait possible d'avoir une carte prépayée comme au réfectoire. **Mme Mueller** nous informe qu'à ce jour, le repas est



suspendu pour travailler avec les jeunes à une autogestion de ce moment (budget, confection, caisse, ...).

H. Accès terrain de foot en herbe

Un postulat a été ouvert l'année dernière pour que les installations sportives soient plus utilisées en journée. En effet, M. Iseli, chef du Service des sports, a répondu que les demandes sont majoritairement faites pour une utilisation en soirée. Le Service des sports est ouvert à étudier une demande du collège pour une utilisation en journée des terrains de foot. **M. Kamenica** s'approche à nouveau de M. Iseli pour préciser les modalités et transmettra à **M. Conus**.

6. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Démission de M. Godinot :

M. Godinot est remercié par la CET pour ses années de présidence.

Candidature de M. Patronaggio à la fonction de Président :

M. Patronaggio est coopté à l'unanimité. Il reçoit les différents documents en héritage.

Mme Laure Panchaud est candidate dans le quart-parents à rejoindre la CET suite à la soirée pour les nouveaux élèves. Elle est cooptée par la commission.

La CET annonce la rocade dans le quart-politique entre **M. Picard** qui rejoint la CET de la Sallaz et **M. Di Giulio** celle d'Isabelle de Montolieu (note après séance : à la fin de l'année scolaire 2019-2020).

La CET vote la radiation de **M. Pobelle**, représentant de l'Appart Midi.

Mme Barraud Vial reconduit sa fonction de secrétaire et **M. Kamenica** celle de vice-président.

7. Divers et propositions individuelles

Mme Tashi est porteuse d'un projet « récréation » suite à l'interdiction des natels dans le périmètre scolaire.

Suite à la bonne collaboration lors de la journée de la marche, **Mme Tashi** interpelle le Grand V pour bénéficier de son matériel. **Mme Mueller** vérifiera auprès de ses collègues si des boîtes à jeux sont possibles à mettre en place. Il reste à observer si l'hypothèse que les élèves ont besoin d'être occupés pendant la récréation se vérifie.

Pour le quart-associatif, **M. Patronaggio** s'approchera de la Ville pour savoir s'il existe des associations qui pourraient rejoindre la CET. Les institutions du Châtelard, de la Cigale ainsi que l'Eesp sont des options nommées par la CET.

M. Kamenica propose d'inviter Mme De Pietro, responsable des CET, à la prochaine séance.

M. Patronaggio la contacte. La prochaine séance sera fixée selon ses disponibilités.

La Commission décide que les séances seront planifiées pour l'année dès 2020.

8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

A fixer selon les disponibilités de Mme De Pietro, à 18h00, salle 111 du bâtiment principal.

La séance est levée à : 19h48

Carole Barraud Vial
Secrétaire

Lausanne, le 17.12.2019

Lausanne, mars 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch